



Stationnement résident

Présentation conseil de quartier élargi du 11 juin 2015

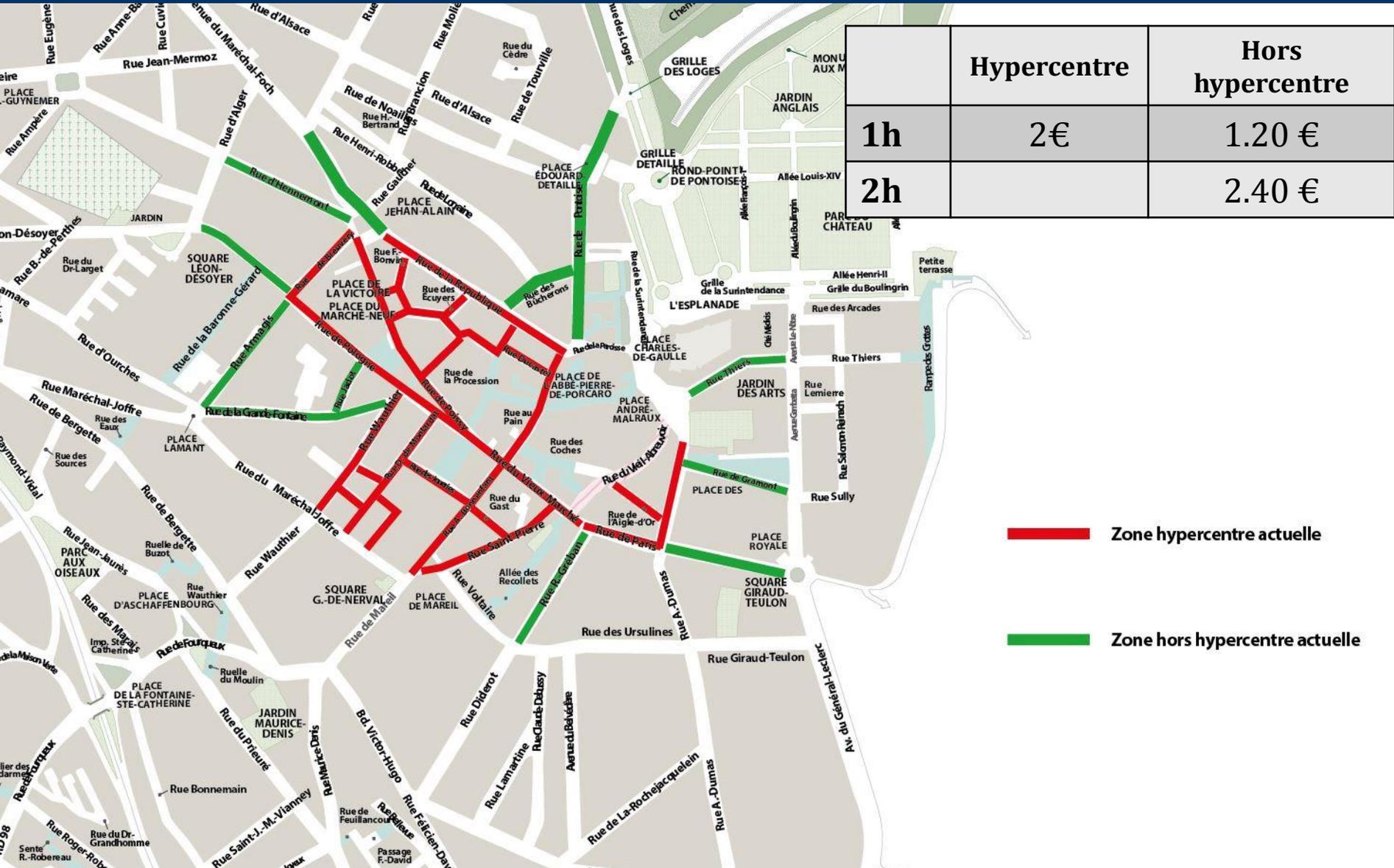
- Introduction
- Constat
- Mise en place du stationnement résidentiel
 - Extension de la zone hors hypercentre 1^{er} octobre 2015
 - Abonnement résidents
 - Renouvellement des horodateurs

CONSTAT

Saturation de l'offre et reports importants de stationnement de longue durée dans des rues gratuites qui génèrent des conflits d'usages.

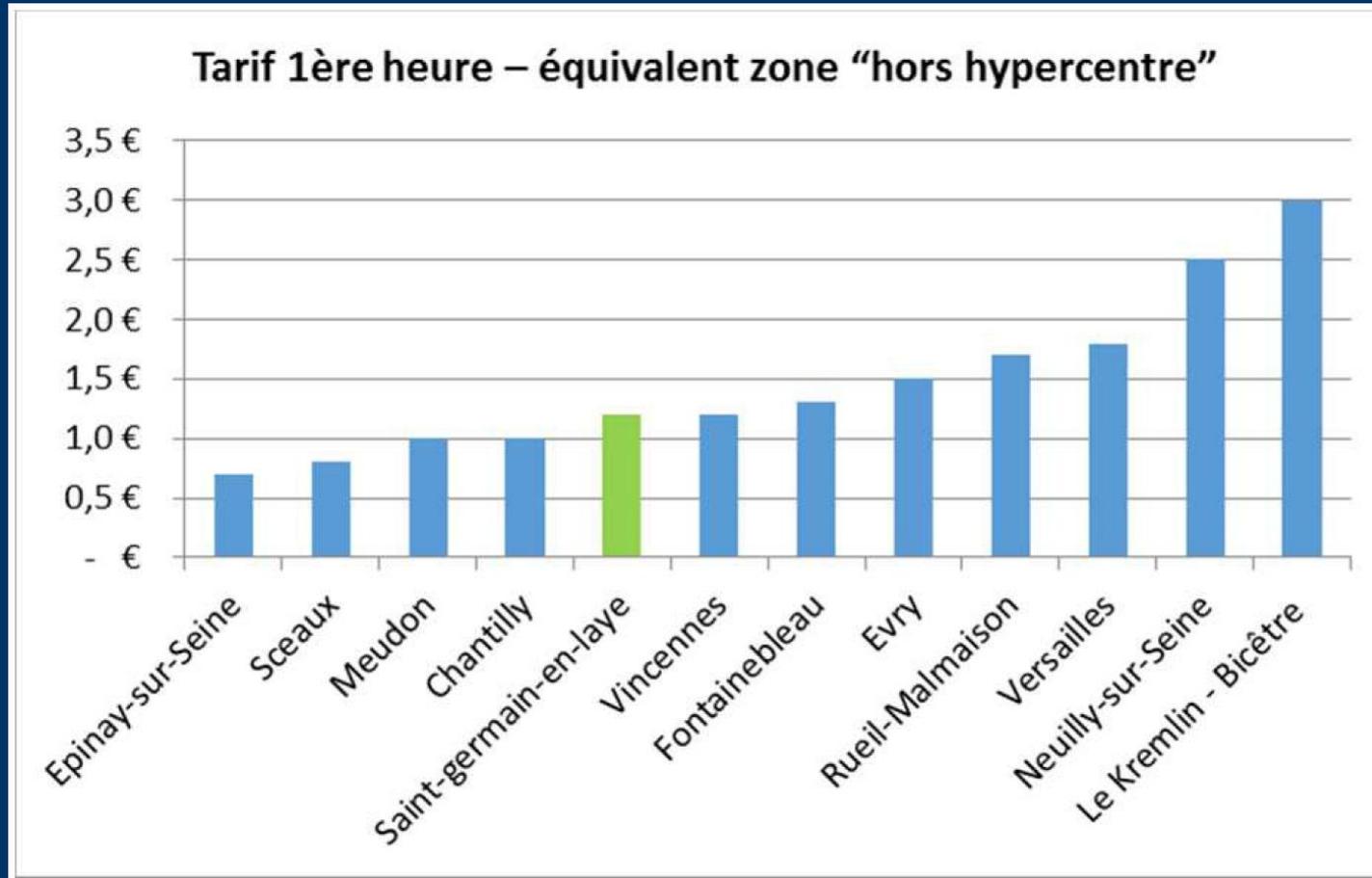
L' OFFRE EN STATIONNEMENT PUBLIC

L' offre payante sur voirie



L' OFFRE EN STATIONNEMENT PUBLIC

L' offre payante sur voirie: un tarif dans la moyenne



Source SARECO

1h = 1.20 €

CONSTAT

SYNTHÈSE

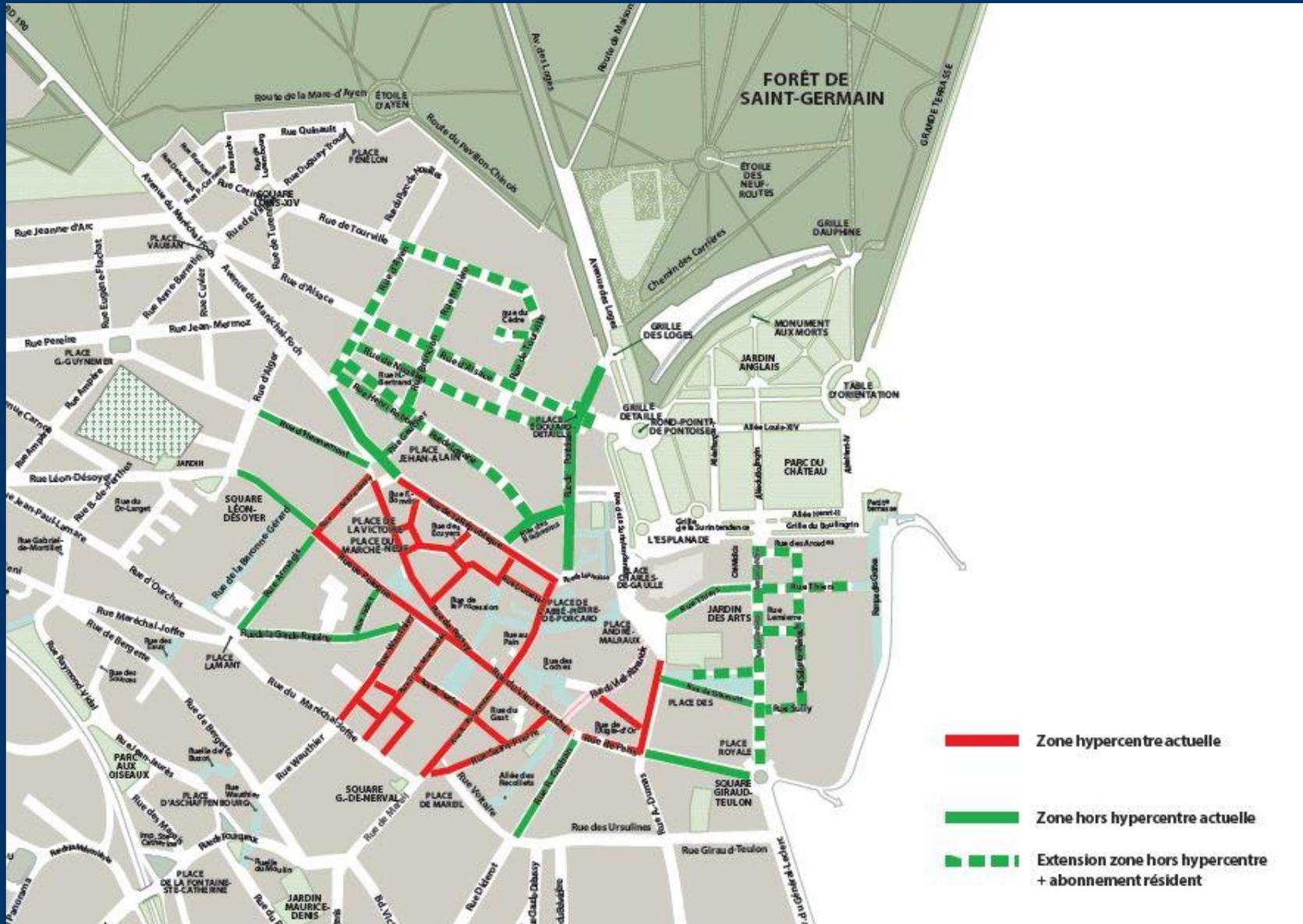
- Une saturation en voirie des secteurs hypercentre et hors hypercentre
- Des reports sur la voirie gratuite autour du périmètre payant
- Des parkings publics bien occupés par des visiteurs et des abonnés
- Un zonage correspondant aux différents usages sauf pour les résidents

→ **Des niveaux de saturation justifiant des extensions ponctuelle du stationnement payant en voirie**

NOUVEAU PLAN DE STATIONNEMENT

NOUVEAU ZONAGE

1^{ER} OCTOBRE 2015



560 PLACES SUPPLÉMENTAIRES

Nbre de places	Janvier 2015	Octobre 2015
Zone hypercentre	360 places	360 places
Zone hors hypercentre	370 places	930 places
TOTAL	730 places	1 290 places

MAINTIEN DES TARIFS ET DES DURÉES DE STATIONNEMENT

Durée max	Janvier 2015	Octobre 2015
Zone hypercentre	1 h	idem
Zone hors hypercentre	2 h	idem

Tarif	Janvier 2015	Octobre 2015
Zone hypercentre	2 € pour 1h	idem
Zone hors hypercentre	1,20 € /heure	idem

Maintien de la plage horaire actuelle : 9h -19h du lundi au samedi toute l'année

MODERNISATION DU STATIONNEMENT

DÉVELOPPEMENT DU PAIEMENT PAR TÉLÉPHONE MOBILE

Afin d'offrir plus de souplesse à l'utilisateur il est possible de proposer de nouveaux moyens de paiement :

- Généralisation de la CB
- Généralisation du paiement sans contact
- Mise en place d'un système de paiement par téléphone mobile

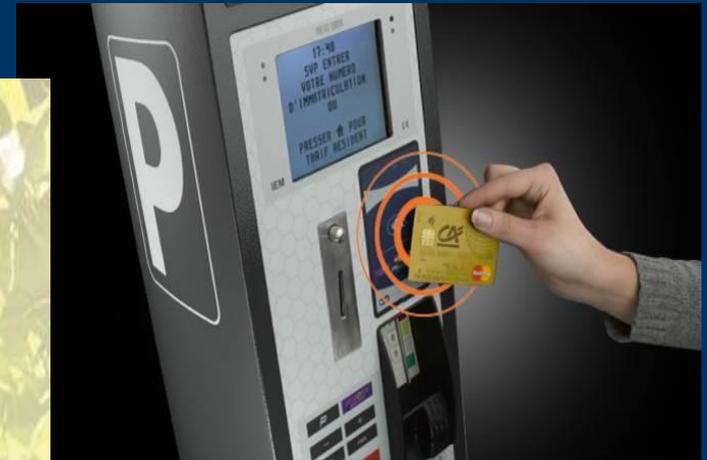
Le paiement par téléphone mobile permet de prolonger son temps de stationnement à distance via son téléphone portable.

Modernisation du parc horodateur

1^{er} septembre 2015



- Faible encombrement sur les trottoirs
- 100% énergie solaire
- Paiements pièces, CB, NFC, téléphone mobile



CONCLUSION

- Amélioration du cadre de vie
- Recherche du compromis entre les besoins des saint-germanoises et le maintien de l'attractivité de la Ville
- Prise en compte de tous les usages
- Propositions de solution de mobilité innovante



Merci de votre attention